Parc national de forêts

Échos des forêts

Le magazine du Parc national de forêts

Automne-hiver 2026 N° 5



DOSSIER

Habiter pour durer

L'INSTANT NATURE
Ces espèces qui protègent nos maisons

UN ŒIL SUR
Les chantiers participatifs

EXPLORATION
Le fanum du Tremblois, trésor caché de la forêt



Sur le plateau de Langres, certaines maisons ont un toit fait de pierres plates appelées « laves », simplement empilées les unes sur les autres sans ciment. Ces toits sont si lourds qu'il faut une charpente très solide pour les porter, et avec les années ils se couvrent de mousse, comme s'ils faisaient partie de la nature. Aujourd'hui, peu d'artisans savent encore les réparer, ce qui en fait un trésor du patrimoine à protéger.

© Région Grand Est

Sommaire

4 Dossier
Habiter pour durer

8 L'instant nature
Ces espèces qui protègent nos maisons

10 Rencontres
Anne Bouhélier
Daniel Guillemin
Yves Pautrat
Chloé Cosson

Pages centrales : posters à détacher
Chouette effraie
Écureuil roux
Scène nocturne au Parc national de forêts

12 Un œil sur
- Les chantiers participatifs « Villages Anciens, Villages d'Avenir »
- Mission Hérisson

14 Exploration
- Le fanum du Tremblois, trésor caché de la forêt
- Les secrets d'Arc-en-Barrois

16 Curieux de nature
Des jeux pour les plus jeunes

18 Le saviez-vous ?
Des vestiges sous la forêt

19 Agenda

AUTOMNE-HIVER 2026 – Semestriel

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur, 52210 ARC-EN-BARROIS
Tél. : 03 25 31 62 35 • contact@forets-parcnational.fr

Directeur de publication : Philippe Puydarrieux
Responsable de la publication : Sébastien Murcia
Comité de rédaction : Philippe Puydarrieux, Sébastien Murcia, Mégane Rubat, Baptiste Quost, Chloé Cosson, Julie Lambrey, Bernard Bonnevie, Gurvan Haldimann, Anaïs Sibille, Yves Pautrat, Daniel Guillemin, Bénédicte de la Guérivière, Philippine Girard
Rédaction : Mégane Rubat, Bénédicte de la Guérivière, Élodie Buzaud
Conception graphique : Transfaire (www.transfaire.com)
Impression : Présence Graphique
Tirage : 13 500 exemplaires
ISSN : 3076-0275 • Dépôt légal : novembre 2026

Ne peut être vendu ni jeté sur la voie publique

PEFC

IMPRIM'VERT®

Pour agir en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement, ce magazine est imprimé avec des encres végétales.

Édito

Une forêt peut donner l'impression de traverser le temps sans en être affectée. Les arbres grandissent, meurent et sont remplacés. Les saisons se succèdent. Les chemins se déplacent à peine. Et pourtant, sous les feuilles, dans les pierres et parfois jusque dans les murs de nos maisons, le passé est partout présent.


© PNFor

Nicolas Schmit
Président du Parc national de forêts


© PNFor

Philippe Puydarrieux
Directeur du Parc national de forêts

Les forêts du Parc national de forêts sont ainsi des territoires habités depuis très longtemps. Elles ont été parcourues, exploitées, cultivées, et façonnées par des générations d'hommes et de femmes. Les traces de cette histoire sont parfois spectaculaires, mais elles sont le plus souvent discrètes : un ancien chemin, un mur, les vestiges d'un habitat ou d'une nécropole.

Les nombreux sites archéologiques conservés sous le couvert forestier nous permettent ainsi de remonter le fil du temps, de l'âge des métaux à la fin de l'Antiquité. Ils nous renseignent sur l'organisation des territoires et nous racontent une histoire : celle de populations qui, pendant près de trois millénaires, ont vécu avec la forêt et avec les ressources qu'elle leur procurait.

Cette longue histoire se lit encore dans nos villages. La pierre locale, les maisons et les édifices religieux ou les constructions liées aux activités artisanales composent un patrimoine qui donne aujourd'hui encore leur caractère à nos paysages. Les toitures en « laves » calcaires en sont un exemple particulièrement emblématique, témoins d'une époque, d'une manière de construire et d'une relation étroite avec les ressources locales. La faible pression foncière qu'a connue notre territoire a permis de préserver des ensembles architecturaux remarquables, notamment ceux des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles.

Car le patrimoine d'un territoire est vivant. Il est fait de paysages, de forêts, de pierres, de bâtiments, mais aussi des usages et des liens que les habitants entretiennent avec leur environnement. C'est pourquoi le Parc national de forêts porte une attention particulière à ce patrimoine bâti, comme il protège les forêts feuillues et la biodiversité qu'elles abritent.

Ce numéro d'*Échos des forêts* vous invite à prendre le temps de regarder autrement ce patrimoine qui nous entoure.

Dans le « Dossier », vous découvrirez les richesses du patrimoine bâti du Parc national et les actions engagées pour mieux le connaître et le préserver. Dans « L'Instant nature », vous découvrirez que nos maisons, refuges précieux à de nombreuses espèces, peuvent elles aussi abriter une étonnante biodiversité.

Les « Rencontres » vous feront découvrir celles et ceux qui, sur le territoire, contribuent à restaurer et valoriser ce patrimoine. « Un Œil sur » vous emmènera notamment à la rencontre des stages de restauration proposés par l'association « Villages Anciens, Villages d'Avenir ». Vous y croiserez également un petit voisin de nos jardins, familier et pourtant aujourd'hui menacé : le hérisson.

Enfin, les « Explorations » vous conduiront sur les chemins à la découverte du patrimoine bâti, tandis que « Le saviez-vous ? » emmènera à la recherche des vestiges archéologiques que la forêt a précieusement conservés.

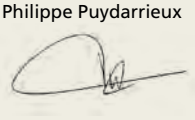
Nous vous souhaitons une belle découverte de ce patrimoine, parfois spectaculaire, souvent discret, mais toujours profondément lié aux forêts et aux femmes et aux hommes qui ont, au fil des siècles, habité ce territoire.

Bonne lecture et bon voyage au cœur du Parc national de forêts.

Nicolas Schmit



Philippe Puydarrieux





Habiter pour durer

Le hameau de Montrot (Arc-en-Barrois, 52).
© Rozenn Krebel

Le Parc national de forêts a vocation à devenir un territoire pilote en matière d'habitat rural durable. Un espace où l'architecture traditionnelle dialogue avec la création contemporaine. Explications.

Au sein de la cellule « Aménagement du territoire et urbanisme » du Parc national de forêts, Amélie Silva-Cardenas (Architecte Urbaniste de l'État, Adjointe au chef de service Économie et Transition Écologique), Baptiste Quost (chargé de mission patrimoine culturel), Chloé Cosson (chargée d'inventaire du patrimoine bâti) et Margaux Lion (chargée de mission sentiers et mobilité) œuvrent à promouvoir un habitat rural durable : matériaux naturels et renouvelables, performance énergétique, techniques traditionnelles et intégration paysagère. Quels projets portent cette ambition ?

Un territoire peu urbanisé

« Le territoire dans son ensemble compte aujourd'hui 24 000 habitants, soit une densité au kilomètre carré parmi les plus faibles de France », constate Chloé Cosson. Malgré un passé industriel prospère, le territoire du Parc national a perdu des habitants dès le milieu du XIXe siècle. Éloigné des grandes villes et des grands réseaux d'échange, il a été relativement épargné par l'urbanisation. « Il y a eu peu d'opérations urbaines et de lotissements construits en périphérie des villages, résume Baptiste Quost ; si la reconstruction d'après la



Seconde Guerre mondiale et la seconde moitié du XXe siècle ont laissé leur empreinte, on vit aujourd'hui majoritairement dans le cadre villageois des XVIIIe et XIXe siècles. » Longtemps regrettée, cette évolution est aujourd'hui un atout pour imaginer une autre manière d'habiter, en limitant l'étalement urbain.

Un bâti ancien vertueux

L'architecture ancienne du Parc national de forêts présente des principes de conception intéressants. « Lorsque le contexte le permettait, les anciens avaient coutume d'implanter les habitations de manière favorable par rapport au contexte bioclimatique », souligne Baptiste Quost. À l'ouest du territoire, par exemple, les villages s'étirent le long du « coteau », aussi appelé « grande côte châtillonnaise ». Cette implantation les protège du vent et les rapproche des sources et des boisements.

Les matériaux provenaient des ressources locales, dans une logique aujourd'hui qualifiée de « biosourcée et géosourcée » : bois des forêts voisines, calcaire des carrières pour les murs, puis tuiles produites sur place. Le bâti ancien offre aussi confort et efficacité énergétique. « Il est perméable grâce à des matériaux comme la chaux autrefois produite sur place, qui permet une régulation naturelle de l'humidité de l'air intérieur, explique le chargé de mission. Ses qualités thermiques (le chaud et le froid tardent à entrer dans l'habitation) rendent les maisons agréables à vivre été comme hiver. Par ailleurs, les espaces tampons importants, comme les combles (anciens espaces de stockage), ou l'implantation mitoyenne des maisons dans les villages participent à une bonne performance énergétique ». Ces qualités inspirent les rénovations actuelles.



© Rozenn Krebel / Vanvey

Préserver les éléments structurants des villages

Il est tout aussi essentiel de préserver les murs de clôture et murets en pierre délimitant d'anciennes parcelles vivrières, mais aussi alignements d'arbres et promenades plantées qui apportent ombre et fraîcheur.



© DR

La Charte du Parc national de forêts encadre leur préservation : en Cœur de Parc national, tous les travaux sont interdits (sauf les travaux d'entretien courant ou ceux affectant uniquement l'intérieur des édifices). Ils peuvent être autorisés par le Parc national, par un avis conforme rendu sur les procédures d'urbanisme ou par une autorisation spéciale. Dans l'Aire d'adhésion, les règles locales d'urbanisme doivent être compatibles avec les objectifs de cette Charte.

Rénover l'architecture traditionnelle

Il faut aussi encourager la rénovation des habitations traditionnelles : maisons rurales, fermes et dépendances, maisons de bourg mitoyennes, demeures et châteaux entourés d'un parc paysager.

Le Parc national accompagne collectivités et particuliers par des conseils techniques, une aide à la recherche de financements et des subventions directes. Des permanences mensuelles sont organisées par le Parc national dans différents secteurs, avec les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine, la Direction départementale des territoires de la Haute-Marne et la Fondation du patrimoine.

Depuis cinq ans, l'appel à projets du Parc national a financé notamment (jusqu'à 5 000 euros) la réfection de murs en pierre sèche, la réalisation d'enduits ou de maçonneries à la chaux, la restauration de toitures en laves ou en tuiles plates. En 2026, il a ciblé le patrimoine vernaculaire communal : lavoirs, murets, fontaines…

Des publications complètent cet accompagnement, dont une boîte à outils du patrimoine bâti. « Élaboré avec le Conseil économique, social et culturel (CESC) du Parc national, notre guide de recommandations architecturales et paysagères, publié cet automne et téléchargeable sur notre site, est un outil pratique et un manifeste pour promouvoir de bonnes pratiques : restaurer le bâti ancien dans ses dispositions initiales, l'adapter aux modes de vie actuels, améliorer le cadre de vie des villages et préserver la biodiversité associée au bâti », se réjouit Baptiste Quost.

Le Parc national de forêts soutient aussi les chantiers participatifs de l'association *Villages Anciens, Villages d'Avenir*, consacrés aux techniques constructives traditionnelles.

L'accompagnement du Parc national peut être librement sollicité par les porteurs de projets. Dans 99 % des cas, l'établissement intervient uniquement sous l'angle du conseil et des recommandations. En revanche, en Cœur de Parc national, certains travaux restent soumis à autorisation et peuvent faire l'objet d'un avis conforme qui s'impose au porteur de projet.



© DR

Un réseau d'artisans locaux

La rénovation durable dépend aussi des artisans locaux. C'est pourquoi trois rencontres techniques ont déjà été organisées par l'équipe du Parc national, réunissant une trentaine de professionnels. « Nous espérons faire connaître des chantiers exemplaires, des filières locales en devenir, et ainsi faire savoir que la restauration du bâti ancien est un levier majeur du développement local. Ces échanges avec les artisans doivent permettre de dégager une vision commune du patrimoine bâti, exigeante quant à la qualité des travaux mais tenant aussi compte des contraintes de la profession et des évolutions des pratiques », indique Baptiste Quost.

Le Parc national mise aussi sur la marque *Esprit parc national*, animée par Bénédicte Batier (chargée de mission Développement économique). Un menuisier l'a déjà rejointe ; elle vise à fédérer tous les artisans du territoire respectant les techniques traditionnelles et les principes du développement durable.

Développer la filière bois

Pour rénover de façon vertueuse, il faut privilégier autant que possible les matériaux naturels et renouvelables. Parmi eux, le bois présente un avantage supplémentaire : il stocke le carbone. Les savoir-faire de la filière forêt-bois sont donc essentiels au développement et à la restauration d'un habitat rural stable et respectueux de l'environnement.

Dès 2020, le Parc national a publié un guide à l'usage des élus pour intégrer le bois local dans la commande publique. De la sylviculture et l'exploitation forestière jusqu'à la transformation du bois, la filière regroupe sciage, charpente, construction, tonnellerie, menuiserie et mobilier, en valorisant les essences locales, notamment le chêne, le hêtre et le charme. Les entreprises de la filière transforment chacune entre 7 000 et 15 000 m³ de bois par an environ. La diversité de ces métiers illustre l'importance de la filière pour l'économie et les paysages qu'elle façonne.

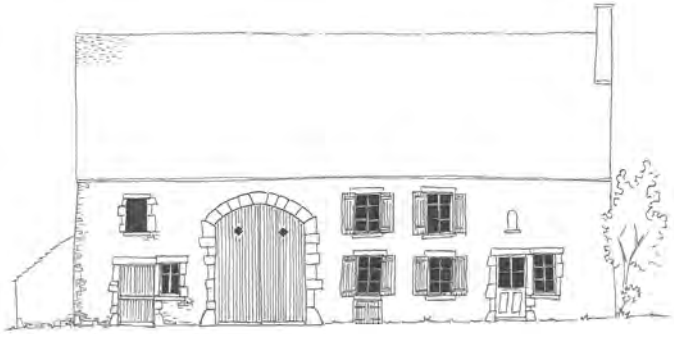
LES TYPES D'ARCHITECTURE **TRADITIONNELLE**



LA MAISON RURALE

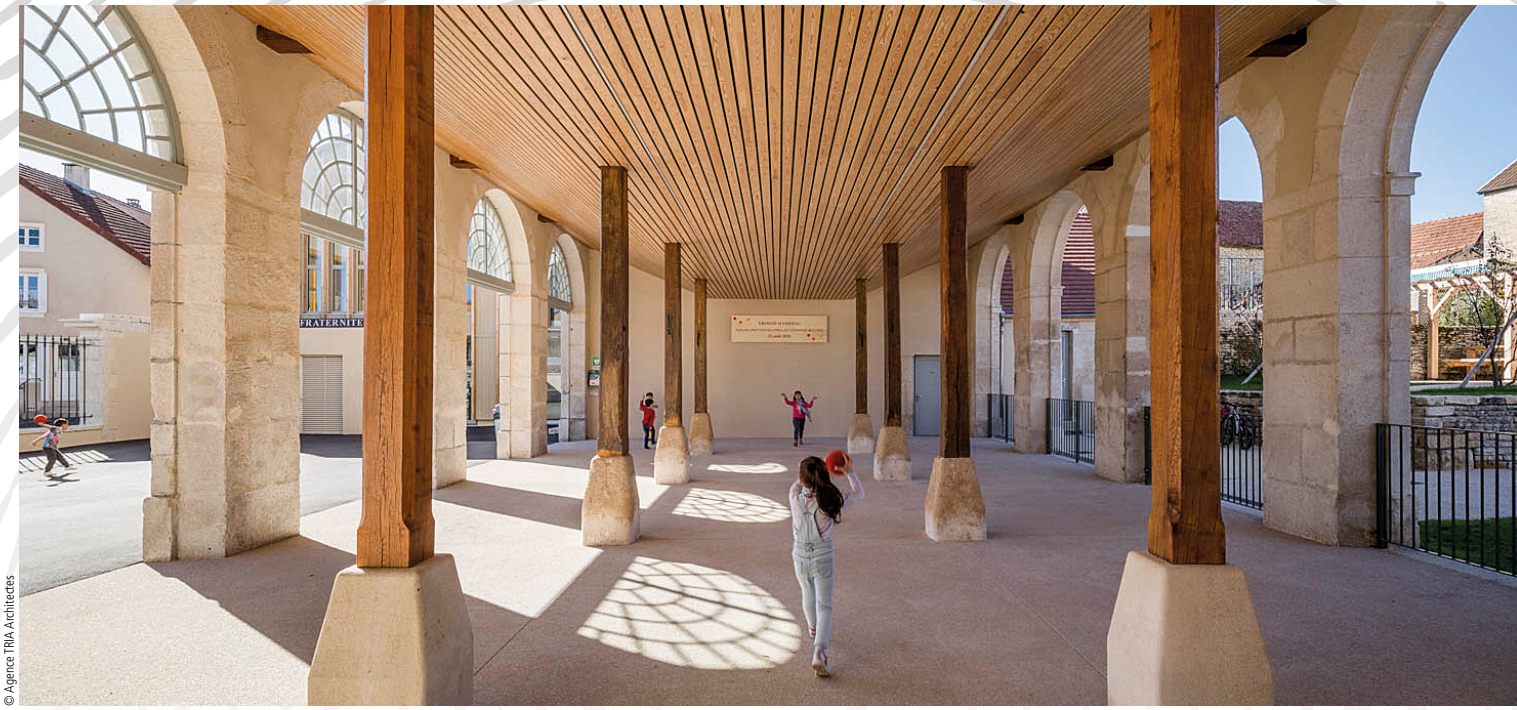


LA MAISON DE BOURG



LA FERME ET LES BÂTIMENTS AGRICOLES

© Illustrations : ASC


© Agence TRIA Architectes

Des exemples inspirants

Pour montrer l'exemple et aller vers un habitat rural durable, le Parc national de forêts contribue à doter le territoire en infrastructures exemplaires et inspirantes. À Grancey-le-Château-Neuvelle, la mairie-école a été réhabilitée : arches dégagées, arcades et plafond en bois restaurés pour accueillir marché hebdomadaire et récréation. Une extension BBC (bâtiment basse consommation) en bois, équipée d'une chaufferie biomasse, complète l'ensemble.

À Arc-en-Barrois, « le Relais », labellisé Pôle Excellence Rurale, est un bâtiment communal rénové pour répondre aux normes de « Très haute performance énergétique », notamment grâce à la géothermie. Ses 1 430 m² accueillent médiathèque, restaurant scolaire, accueil périscolaire, cellules professionnelles, logements et un espace d'accueil et de réunion du Parc national.

« Ce sera un bâtiment manifeste ! »

Le plus bel exemple est à venir : la future Maison du Parc national à Auberive, dans une ancienne forge de l'abbaye. « Ce sera un bâtiment manifeste ! », se réjouit Baptiste Quost. La rénovation privilégiera sobriété architecturale, matériaux adaptés et performance énergétique et environnementale. « Ce sera un geste fort pour donner à voir tout ce que l'on souhaite voir dans une rénovation exemplaire », précise Baptiste Quost. Le site est encore en phase de dépollution ; l'ouverture est prévue en 2029.

D'ici là, le territoire aura bien d'autres exemples qui permettront de dessiner l'habitat rural durable espéré. Baptiste Quost souligne l'importance de la planification : « Le versant haut-marnais du territoire du Parc national de forêts s'est doté d'un document intercommunal d'urbanisme en accord avec les objectifs de développement durable de la Charte du Parc national. C'est une première qui montre bien que les communes se saisissent des enjeux de durabilité. »

Certaines maisons abandonnées retrouvent aussi une nouvelle vie. « Lors du premier état des lieux réalisé pour la création du Parc national, nous avions un taux de vacance deux fois supérieur au taux national », se souvient Baptiste Quost. Le taux atteignait alors 13 %, contre 7 % en moyenne en France. « La logique semble être en train de s'inverser grâce à l'accessibilité du foncier qui rend cette campagne plus attractive, à un effet post-Covid, mais aussi au Parc national de forêts qui contribue à dynamiser le territoire. » ■


© Abbaye d'Auberive

Ces espèces
qui protègent nos maisons

Elles occupent les combles, les caves, nichent entre les pierres, poussent dans les interstices… Focus sur ces espèces qui habitent et protègent nos maisons et nos villages.

Si vous avez des chauves-souris, vous n'aurez pas de moustiques. Des chouettes ? Vous serez débarrassés des rongeurs. De la mousse sur vos murets de jardin ? Elle les protège de l'érosion, du soleil et de l'installation de plantes envahissantes. Les espèces qui habitent nos maisons et les abords de nos villages s'avèrent être de précieuses alliées pour conserver l'équilibre de l'écosystème de nos lieux de vie. C'est pourquoi le Parc national de forêts s'engage à favoriser la cohabitation avec la faune et la flore du bâti. Plusieurs initiatives ont été lancées pour mieux la connaître et la protéger : des nichoirs à oiseaux et à chauves-souris ont été distribués aux habitants en 2025, une étude sur les chauves-souris dans les maisons a été réalisée de 2022 à 2025 sur quelques communes du Parc national (les analyses sont en cours), une autre étude va être lancée en 2027 pour retrouver la colonie de chauves-souris qui a déserté le clocher de l'église d'Orges lors des travaux, une des plus grosses colonies de grands murins connues en Champagne-Ardenne. « Nous participons au suivi des espèces avec le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000. Nous sommes également en train de mettre en place un partenariat avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) afin de démocratiser l'opération *Refuge pour les chauves-souris*, au bénéfice des personnes qui s'engagent à les protéger dans leur bâtiment », précise Julie Lambrey, responsable de la cellule biodiversité du Parc national de forêts. ■



La Chouette effraie des clochers
(espèce strictement protégée)

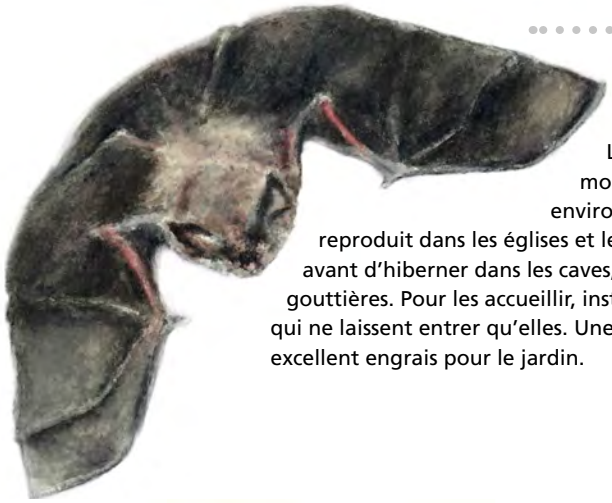
Sédentaire, la Chouette effraie vit toute l'année sous les toits des clochers, dans les greniers, les vieilles bâtisses ou les pigeonniers. Elle y régule les petits rongeurs et les musaraignes, qu'elle consomme à raison de trois à quatre par nuit, protégeant ainsi les maisons, les potagers et les cultures. Sa présence signale des prairies permanentes et des haies, refuges de la petite faune. De février à juillet, elle pond à même le sol, sur ses pelotes de réjection (des restes de proies non digérés faits de poils ou d'os). Pour l'accueillir, installez une boîte à chouettes à l'intérieur, devant l'ouverture qui donne accès aux combles : elle s'y abritera sans accéder au reste du grenier.

L'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre
(espèces quasi menacées et strictement protégées)

Une famille d'hirondelles limite fortement la prolifération des moustiques, des mouches et des pucerons ailés. Leur présence révèle un territoire riche en insectes, et donc des eaux et des zones humides de qualité. D'avril à septembre, elles reviennent se reproduire, souvent au même endroit d'une année sur l'autre : l'Hirondelle de fenêtre bâtit son nid sur les façades, sous les avancées de toit ou dans l'angle d'une fenêtre, l'Hirondelle rustique à l'intérieur des granges, garages, hangars ou étables. Pour cohabiter avec elles, une règle simple : ne pas les déranger et ne jamais détruire leurs nids.



Hirondelle rustique



Les Chauves-souris
(espèces strictement protégées)

Les chauves-souris dévorent des milliers d'insectes par nuit, moustiques et moucherons en tête. Leur présence témoigne d'un environnement sain, préservé des pesticides. L'été, le Grand Murin se reproduit dans les églises et les clochers, le Petit Rhinolophe installe sa nurserie dans les combles avant d'hiberner dans les caves, et la Pipistrelle se glisse sous les tuiles, derrière les volets ou dans les gouttières. Pour les accueillir, installez sur vos façades des gîtes ou des « chiroptières », des ouvertures qui ne laissent entrer qu'elles. Une bâche placée dessous recueillera leurs déjections, le guano, un excellent engrais pour le jardin.



Le Lucane cerf-volant
(espèce quasi menacée, protégée au niveau européen par la directive Habitats-Faune-Flore)

Plus grand coléoptère d'Europe, le Lucane cerf-volant fréquente les jardins et les rues des villages, partout où il y a du bois mort ou en décomposition, dont se nourrissent ses larves. Celles-ci transforment ce bois en un terreau riche qui aère et nourrit le sol. L'insecte sert lui-même de repas à de nombreux oiseaux et petits mammifères, et sa présence révèle un milieu naturel préservé. Pour l'accueillir, laissez du bois mort dans votre jardin. Vous pouvez aussi transmettre vos observations à l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) sur insectes.org.



Les fougères et les mousses
(espèces peu étudiées, pas de statut de menace ni de protection défini en France)

Sur les vieux murs, mousses et fougères forment de véritables oasis de biodiversité. Sur la pierre sèche ou le mortier de chaux, elles protègent aussi l'édifice : elles absorbent l'eau comme une éponge, atténuent les chocs thermiques et limitent l'érosion due au vent et au soleil. Sur les façades modernes enduites, en revanche, elles peuvent fragiliser le support. La Cystoptéris fragile, petite fougère délicate, ne pousse que sur les murs anciens, frais et ombragés (puits, fontaines). La Capillaire des murailles à rachis épais affectionne les fissures des murs à la chaux, que colonisent aussi les mousses calcicoles. Pour les préserver : ni arrachage, ni désherbant, ni insecticide.

Le Lézard des murailles
(espèce strictement protégée en France, comme tous les reptiles)

Maillon central de la chaîne alimentaire, le Lézard des murailles consomme quantité d'araignées, de chenilles, de criquets et de fourmis. Allié du potager, il mange aussi les pucerons et les jeunes limaces, avant de servir lui-même de proie aux oiseaux et aux petits mammifères, comme le Hérisson. On le trouve dans les interstices des murs et des murets ou dans les tas de pierres. Pour l'accueillir, laissez-lui des cachettes : pierres empilées sans ciment, tuiles retournées, fissures dans les murs. Des zones d'herbes hautes, non tondues et sans insecticides, feront son terrain de chasse favori.



© Illustrations : Stella Porferio


© DR

Anne Bouhélier

Maire de Chaumont-le-Bois, vigneronne et guide de pays

« Pendant longtemps, j'ai entendu les habitants d'ici dire : il n'y a rien, on est abandonnés, on est loin de tout », se souvient Anne Bouhélier. Pourtant, cette native du Châtillonnais ne l'a jamais entendu de cette oreille. Pour elle, ce magnifique territoire a du potentiel. Travailleuse sociale pendant 15 ans, elle a ensuite suivi une formation de guide de pays et un cursus universitaire en œnotourisme pour développer l'accueil sur l'exploitation viticole de son mari. Ce dernier a participé au renouveau du vignoble châtillonnais. Les vignes avaient été abandonnées à la suite de la crise du phylloxéra, cet insecte qui a décimé la quasi-totalité des vignes européennes à partir de la fin du XIXe siècle. La famille Bouhélier fait partie de celles qui ont défriché des parcelles délaissées et replanté des pieds de vigne pour relancer une production de qualité principalement dédiée au Crémant de Bourgogne, appellation d'origine contrôlée qui jouit désormais d'une grande renommée. Cette histoire, Anne Bouhélier a voulu la raconter en ouvrant le domaine au public et en aménageant au sein du point de vente un musée du vigneron avec des vieux outils qui témoignent de ce passé viticole oublié. Le domaine propose notamment une balade découverte « De la vigne au vin », labellisée *Esprit parc national*. Déjà conseillère municipale depuis 2001, Anne Bouhélier devient maire de Chaumont-le-Bois en 2014. Elle travaille sur un plan d'action pour rendre le village plus résilient face au changement climatique, sur l'installation d'un îlot forestier d'avenir avec des essences d'arbres plus adaptées et sur la rénovation de l'église dont le clocher a été endommagé par la tornade de 2025. Pour elle le message est clair : « Il faut changer de regard sur le monde rural ». Ce n'est pas un espace oublié, c'est un lieu porteur d'opportunités pour l'avenir. L'implantation du Parc national de forêts en est, pour elle, la preuve manifeste. ■

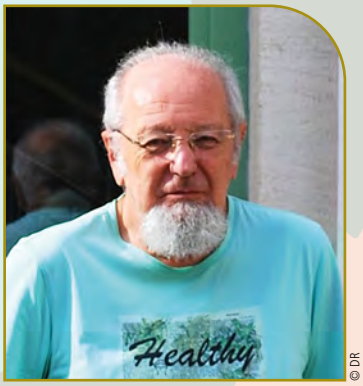
« Il faut changer de regard sur le monde rural »

Daniel Guillemin

Guide local d'Arc-en-Barrois

Le patrimoine, ce sont les bâtiments, les objets mais surtout les histoires qu'il raconte. Daniel Guillemin en est plus que persuadé. C'est pourquoi il anime une visite patrimoniale commentée d'Arc-en-Barrois via l'association Arc, Patrimoine et Culture (voir la rubrique Exploration). Une déambulation de deux heures et demie, labellisée *Esprit parc national*, pendant laquelle il retrace l'histoire du village, du Néolithique à aujourd'hui, en passant par les châteaux, églises, maisons des illustres et curiosités locales. Il présente, entre autres, la demeure d'Étienne-Jean Bouchu, célèbre maître de forges et sidérurgiste du XVIIIe siècle ; la glacière (bâtiment monumental où l'on gardait la glace pour conserver les aliments, faire des sorbets, ou encore faire des soins), et enfin la machine à vapeur industrielle de 1896 préservée par Pierre Béguinot et Ginette Guillemin. Un héritage précieux qu'il est bien déterminé à partager. « Mon rêve serait qu'il y ait un écomusée sur la sidérurgie en limite de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or », confie-t-il. « Il ne reste quasiment rien des forges alors qu'on avait un véritable savoir-faire qui s'exportait : les forges du Saint-Maurice au Québec (1730-1765) doivent leur existence à l'expatriation de maîtres et d'ouvriers qualifiés originaires de la région. » Admiratif du passé industriel prospère de son territoire, Daniel Guillemin est convaincu que celui-ci pourra retrouver son dynamisme d'antan grâce au développement du tourisme. C'est d'ailleurs ce qui l'anime. « Mon engagement auprès du Parc national, à travers cette visite commentée, c'est de faire revivre ce territoire », dit-il. Et d'ajouter : « Ça commence déjà à s'animer ». ■

« Mon rêve serait qu'il y ait un écomusée sur la sidérurgie »



© DR


© DR

Yves Pautrat

Archéologue

Prospecteur, fouilleur, familier du passé… Yves Pautrat fait partie de ceux qui se passionnent pour les vestiges laissés par ceux qui ont vécu avant nous. Tout a commencé à ses 15 ans. Un oncle archéologue l'emmène prospecter dans un champ. On y cherche des silex remontés par les charrues. « La matière silex m'a plu », dit-il. Tellement qu'il retourne en chercher. Tellement qu'il est encore capable d'en tailler. Tellement qu'il a choisi de devenir archéologue. C'est ainsi qu'il est devenu conservateur au service régional d'archéologie de Bourgogne. Il y est resté 30 ans. C'est là que sa passion du terrain s'est déplacée vers la forêt. Avec d'autres, il a élaboré une méthode de recherche et d'interprétation des structures rencontrées en forêt en utilisant le dispositif LIDAR (*Light detection and ranging*). Alors que les prospections se faisaient jusqu'alors « en quadrillant et en pointant les vestiges avec un GPS, à partir de 2012, on a commencé à utiliser le LIDAR en forêt de Châtillon grâce à un financement du collectif Parcs nationaux de France. Un avion balaye le sol avec un rayon laser et enregistre les points d'impact. On obtient alors une carte des reliefs du sol, ce qui permet de repérer les vestiges sur écran et les trouver plus facilement. » Retraité, Yves Pautrat s'investit désormais dans la randonnée. « Mon but est de permettre à ceux qui traversent la forêt de pouvoir reconnaître les principales structures archéologiques pour les protéger, les signaler », explique-t-il. Longtemps investi dans la lutte contre le pillage des sites, il mise désormais sur l'éducation. C'est pourquoi il a rédigé le contenu du guide pédagogique *Des vestiges sous la forêt*, édité et distribué par le Parc national de forêts lors de ses animations. ■

« Mon but est de permettre à ceux qui traversent la forêt de pouvoir reconnaître les principales structures archéologiques »

Chloé Cosson

Chargée d'inventaire du patrimoine bâti au Parc national de forêts


© DR

Les mairies, les écoles, les fontaines, les lavoirs, les halles… C'est pour mieux connaître ces édifices que Chloé Cosson a rejoint, au printemps 2026, l'équipe du Parc national de forêts. Elle est chargée de mener une étude sur l'architecture publique et civile sur le territoire du Parc national de forêts selon la démarche de l'Inventaire général du patrimoine culturel. « Il s'agit avant tout d'un travail de recherche et d'apports de connaissances scientifiques sur ce patrimoine qui comprend un travail sur le terrain, des recherches historiques et bibliographiques dans les archives ainsi qu'une campagne photographique », explique-t-elle. Pendant trois ans, la chargée de mission va arpenter les villages du Parc national. Elle visitera les ponts, les halles, les lavoirs et autres bâtiments qui témoignent du passé du territoire de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe. « J'aime l'aspect enquête, confie-t-elle, connaître tout ce qu'il y a derrière un édifice, un objet. C'est passionnant ! » Pour réaliser cette mission, la jeune femme de 26 ans a quitté son Val-d'Oise natal pour s'installer en Haute-Marne. Après un master en gestion des territoires et développement local, parcours patrimoine et ressources territoriales, Chloé Cosson a découvert l'inventaire lors d'une mission sur le secteur urbain de la place Royale de Reims. Plus tard, elle a réalisé un diagnostic patrimonial pour une future étude sur le patrimoine lié au champagne en Champagne, avant de rejoindre le Parc national de forêts. ■

« Je mène une étude sur l'architecture publique et civile du territoire »

Les chantiers participatifs

« Villages Anciens, Villages d'Avenir »



Que diriez-vous de venir apprendre à faire de la peinture à la farine, à restaurer un mur en pierres sèches ou à isoler un mur en béton de chanvre et de chaux ? C'est ce que propose entre autres l'association *Villages Anciens, Villages d'Avenir* en partenariat avec le Parc national de forêts.

« *Le panel des thématiques proposées est varié* », précise Bernard Bonnevie, président de l'association et membre du Conseil économique, social et culturel du Parc national. Il englobe en partie les techniques de construction traditionnelles (comme le jointoiement de façade, le badigeon à la chaux, la restauration d'un mur en pierres sèches) et les techniques d'entretien des espaces environnants de nos maisons (conception d'une haie, la taille, la plantation et la greffe des fruitiers et arbustes…).

« *L'objectif de l'association est de diffuser la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine rural local traditionnel, mais aussi de promouvoir les savoir-faire des artisans dans le cadre de la restauration et de l'aménagement du bâti ancien et l'utilisation des matériaux naturels*, explique Bernard Bonnevie. *Pour cela, nous organisons des stages pratiques accessibles à tous* en partenariat avec le Parc national*. »

Ces stages durent un à deux jours avec un partage équilibré entre la théorie et la pratique. « *Nos formateurs sont des artisans du patrimoine qui ont l'habitude d'animer des chantiers participatifs* », précise le président. Ces derniers sont organisés sur des sites publics ou privés. Ils permettent de restaurer des parties de bâtiments appartenant au patrimoine local, comme la tourelle du XVIe siècle de Recey-sur-Ource, dans le Châtillonnais, située au fond d'un jardin privé mais que l'on aperçoit depuis le chemin de ronde du village. Ou encore à Chambain, Musseau, Aigney-le-Duc, Grancey-le-Château-Neuvelle, où les stagiaires ont restauré des murs en pierres sèches communaux.

En moyenne, l'association organise une dizaine de stages chaque année, rassemblant 5 à 12 participants. « *Chacun vient avec son expérience, ses attentes, son projet, constate Bernard Bonnevie. C'est aussi un moment d'échange, de partage, de convivialité. Nous sommes là pour donner des conseils personnalisés.* »

Au début de son activité, en 2004, l'association intéressait surtout des propriétaires de résidences principales ou secondaires du Châtillonnais et de l'Auxois pour apprendre les techniques traditionnelles et l'utilisation des matériaux locaux : le sable des carrières locales, la chaux, le bois, la pierre… qui constituent la base matérielle des constructions traditionnelles. Depuis 2020, le public s'est diversifié. « *Nous comptons aujourd'hui 120 adhérents,* indique Bernard Bonnevie. *Depuis la création du Parc national de forêts, nous avons des nouveaux venus de Haute-Marne. La communication ciblée sur notre association et largement diffusée par le Parc national nous permet d'assurer plus de stages.* »

À travers ses publications, l'association diffuse autant que possible ses connaissances. Elle a publié en 2006, avec la Communauté de communes du Pays Châtillonnais, un ouvrage de référence : « *Restaurer, aménager, bâtir en Pays Châtillonnais* ». Elle a également plus récemment participé à la rédaction du « Guide de recommandations architecturales et paysagères » édité par le Parc national et diffusé cet automne. ■

*Avec la participation du Parc national, les stages sont proposés au tarif de 25 euros par personne, en plus de l'adhésion obligatoire à l'association. Un tarif réduit est prévu pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Pour en savoir plus :

06 84 60 78 38

villagesdavenir.communication@gmail.com

www.villagesanciens-villagesdavenir.com

Mission Hérisson



Qui ne fondrait pas devant un animal aussi mignon avec son petit museau pointu et ses petites pattes adorables ? Le hérisson dispose d'un capital sympathie qui dépasse le nombre de piquants qu'il balade sur son dos. Sûr que l'opération qui lui est consacrée à partir de cet automne au Parc national de forêts en intéressera plus d'un. Et c'est tant mieux. Car le hérisson commun, aussi appelé hérisson d'Europe, ou *Erinaceus europaeus* pour les scientifiques, est depuis 2024 classé « quasi menacé » par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). La population de hérisson a chuté de plus de moitié en vingt ans. En cause ? « *Les flux routiers, les pesticides, la diminution du nombre de haies champêtres et de vieux arbres, les espaces clos qui fragmentent les milieux naturels et la pollution lumineuse* », liste Fiona Meneghin, chargée de mission Mobilisation citoyenne au Parc national de forêts.

Dans ce contexte, le Parc national de forêts offre la possibilité à ses communes adhérentes et à leurs habitants de se mobiliser pour venir en aide au petit animal. « *Concrètement, 60 gîtes à hérisson ont été distribués aux communes volontaires pour installation sur leur espace public. En parallèle, 200 passages à hérissons ont été mis à disposition des habitants pour équiper leurs jardins* », précise la chargée de mission. Le gîte va servir d'abri au petit mammifère tandis que le passage lui permettra de franchir les clôtures de nos jardins pour faciliter ses traversées autour de son lieu d'habitat. Si vous le voyez passer, d'abord, réjouissez-vous car le hérisson est un véritable allié pour votre potager ! Insectes et limaces constituent la plupart de ses repas, ce qui contribue à l'équilibre du jardin. Ensuite, vous pourrez transmettre vos observations au Parc national. « *Il s'agit d'une opération de mobilisation citoyenne qui nous permettra, au travers des observations qui nous seront remontées, d'en savoir un peu plus sur l'état de la population de hérissons présente sur le territoire* », détaille Fiona Meneghin. L'opération sera peut-être renouvelée en 2027, alors ouvrez l'œil ! ■

UN JARDIN ACCUEILLANT POUR LE HÉRISSON

Lui offrir le gîte et la possibilité de continuer son chemin, c'est important ! Mais aussi :

- Renoncez aux pesticides et aux anti-limaces chimiques
- Tondez moins et toujours avec prudence
- Gardez un petit coin sauvage (feuilles mortes, brindilles)
- Sécurisez les mares, bassins et piscines
- Restez attentifs à vos animaux domestiques, notamment à la tombée de la nuit

Pour plus d'information : retrouvez la brochure *Mission Hérisson* du Parc national sur notre site internet ou dans nos points d'accueil.

Carte d'identité du hérisson d'Europe

- **Nom :** hérisson d'Europe, *Erinaceus europaeus*
- **Taille :** 20 à 30 cm
- **Poids :** de 400 g à 1,2 kg
- **Longévité :** jusqu'à 7 ans, mais souvent bien moins en raison des nombreux dangers
- **Mode de vie :** solitaire, crépusculaire
- **Régime alimentaire :** principalement omnivore à tendance insectivore.
- **Hibernation :** de l'automne au printemps
- **Habitat :** jardins, haies, prairies, lisières de forêts, bosquets... et gîte à hérisson



© DR

Le fanum du Tremblois,
trésor caché de la forêt

Au cœur de la forêt domaniale de Châtillon, sur la commune de Villiers-le-Duc, se cache un trésor archéologique majeur : le *fanum* du Tremblois. Étape du nouveau GR® de Pays « Le Chemin de la Belle étoile », ce site permet aux visiteurs de découvrir et de mieux comprendre ces vestiges blottis dans la forêt.


© PNFor

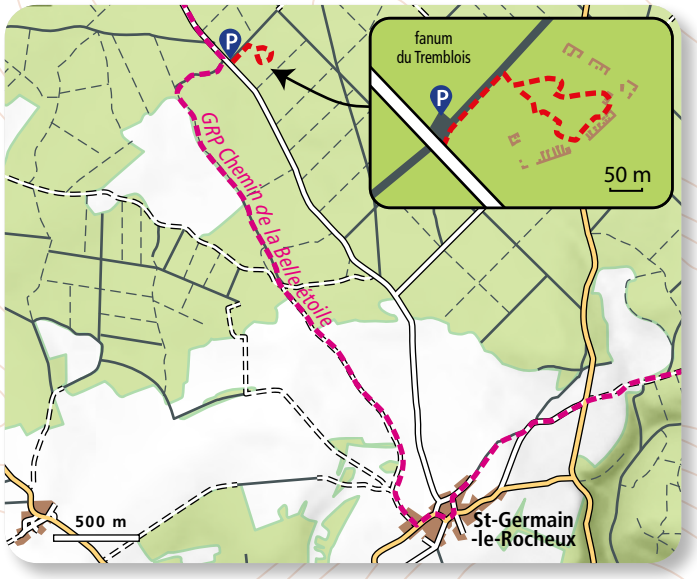
Un *fanum* est un temple indigène. Celui du Tremblois fut probablement construit à la fin du IIe siècle avant notre ère, puis transformé et utilisé comme lieu de culte à l'époque gallo-romaine. Situé sur le plateau, le long d'une voie reliant les vallées de la Seine et de la Digeanne, il a été détruit au IVe siècle de notre ère. Dans son dernier état le temple, implanté en position centrale du site, avait une architecture monumentale : couvert de dalles de pierre et entouré d'une galerie, au centre d'un espace sacré où étaient déposés les dons des pèlerins (statues, petits objets, etc.).

Les vestiges ont été mis au jour grâce aux fouilles conduites entre 1958 et 1980 par René Paris et son équipe de la Société archéologique et historique de Châtillon-sur-Seine (SAHC). Elles ont permis de découvrir des pans de murs, des ex-voto, des objets en métal, en terre cuite et en os, ainsi que des fragments de sculptures qui tous constituent des indices de l'utilisation du site tout au long de son existence.


© PNFor

Parmi cet abondant mobilier, la statue appelée « L'Enfant au chien » est l'une des plus remarquables ! Elle représente un enfant, vêtu d'une cape typiquement gauloise, serrant contre sa poitrine un petit chiot (ou un cochon ?) dans une composition probablement destinée à lui attirer les faveurs, dans la mort ou la maladie, de la divinité du lieu. Conservée au musée du Pays Châtillonnais, cette statue a été reproduite afin d'être présentée sur le site forestier du Tremblois, dans le cadre du programme de mise en valeur mené par le Parc national de forêts, avec notamment l'appui du service régional de l'archéologie et de la SAHC. Autour du temple central, un véritable musée à ciel ouvert est offert aux promeneurs grâce à un sentier de découverte, du mobilier d'interprétation et de nombreux panneaux pédagogiques.


© PNFor



À pied par le nouveau GR de Pays depuis Saint-Germain-le-Rocheux ou en voiture (petite aire de stationnement disponible)

0,8 km

1 heure

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr

Les secrets d'Arc-en-Barrois

Deux heures pour parcourir et découvrir le village d'Arc-en-Barrois ne sont pas de trop ! Daniel Guillemin, auteur du livre *Arc-en-Barrois, mosaïque au fil de l'histoire* et administrateur de l'association Arc, Patrimoine et Culture s'est lancé dans l'aventure d'un circuit guidé, labellisé *Esprit parc national* depuis 2025, à travers le patrimoine du village. Ce parcours a reçu la marque *Esprit parc national* en 2025.



© Clément Huvig / Wikimedia Commons

Avec votre guide, vous apprendrez qu'une voie romaine traversait Arc-en-Barrois, un territoire occupé depuis le Néolithique. Vous en saurez plus sur l'histoire des fortifications, du château et de ses occupants, dont Adélaïde d'Orléans, la sœur de Louis-Philippe. Vous vous arrêterez devant le monument aux morts, œuvre de Charles-Henri Pourquet, un artiste notamment célèbre pour ses sculptures de poilus. Après avoir admiré la maison Renaissance, vous franchirez également le portail de l'église Saint-Martin, édifice de la fin du XII^e^ siècle où vous pourrez découvrir un sépulcre du XVII^e^ siècle. Les larmes sculptées sur les visages de Marie, de Marie-Madeleine ou de saint Jean participent au réalisme de cette œuvre exceptionnelle. En 1791, la municipalité d'Arc-en-Barrois a obtenu son transfert du couvent des Récollets vers l'église paroissiale afin d'éviter sa vente comme bien national.



© Vassil / Wikimedia Commons



© GO69 / Wikimedia Commons

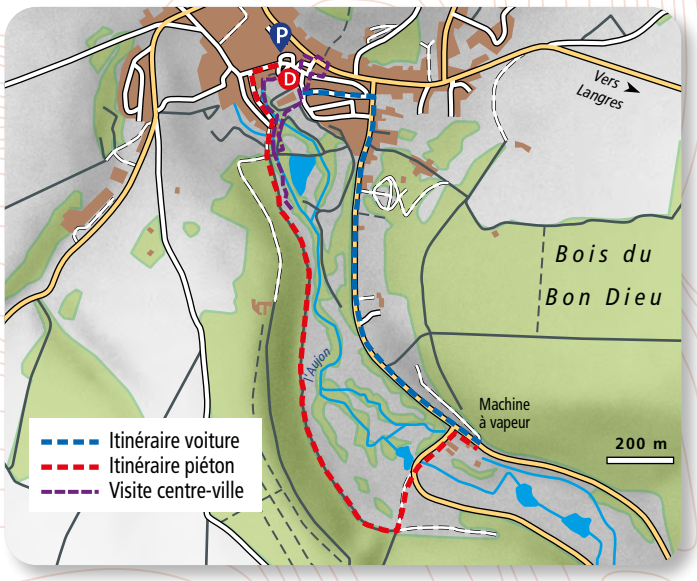


© PNFor

Au fil de cette visite, vous découvrirez, par ailleurs, la glacière enterrée qui permettait de stocker la glace prélevée dans l'étang du château. Côté patrimoine industriel, vous saurez tout sur les secrets de la machine à vapeur industrielle installée sous l'impulsion du prince de Joinville afin de faire fonctionner une ancienne scierie. Implantée sur trois niveaux, cette machine est restée en activité jusqu'en 1963 !



© DR



Parvis de l'église, le samedi à 15 h 00 selon un calendrier annuel

3,5 km **2 h 30**

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr



Le vestiaire du promeneur

Lucas et Camille doivent s'habiller pour la saison froide avant d'aller se balader au Parc national en famille ! Retrouve leurs accessoires en les entourant de deux couleurs différentes.

En suivant les consignes, sauras-tu les aider ?



Lucas aura besoin d'un pull rouge et d'un pantalon. Par-dessus, n'oublions pas la veste à capuche, l'écharpe rayée et le bonnet à pompon. Ensuite, pour partir en randonnée, il prendra les jumelles et la gourde dans le sac à dos.

Camille se couvrira avec une salopette, un pull vert, une veste orange et une écharpe jaune. Pour ressembler à une vraie naturaliste, elle prendra le carnet d'observation et l'appareil photo.

Vrai ou Faux ?

Prêt pour l'enquête ? Observe bien, réfléchis… puis coche la bonne réponse !

1. **En hiver, tous les animaux de la forêt dorment jusqu'au printemps.** Vrai ◯ Faux ◯
2. **Les chauves-souris utilisent les ultrasons pour se repérer dans l'obscurité.** Vrai ◯ Faux ◯
3. **Si tu ne vois aucun animal dans la forêt, c'est qu'il n'y en a pas.** Vrai ◯ Faux ◯
4. **La chouette effraie chasse seulement pendant la journée.** Vrai ◯ Faux ◯
5. **Les feuilles mortes sont inutiles une fois tombées au sol.** Vrai ◯ Faux ◯

Des expressions au poil !

Les animaux se cachent aussi dans nos expressions ! Sauras-tu retrouver quel animal se cache derrière chacune d'elles ? Relie chaque expression au bon animal… attention aux pièges !



1. « **Faire les yeux de ……** »
pour attendrir quelqu'un et avoir un bonbon !

2. « **Être rusé comme un ……** »
lors de la course d'orientation.

3. J'ai des « **…… dans les jambes** »
quand j'observe trop longtemps les oiseaux.

4. « **Bavard comme une ……** » ?
On me le dit souvent !

5. On a voulu me « **tirer les …… du nez** »
mais un secret est un secret !

Devine qui se cache ici ?

Prends tes feutres ou crayons de couleurs et remplis les chiffres dans l'ordre : 1, 2, 3…

Petit à petit, un animal du thème de ce magazine va apparaître sous tes yeux, comme éclairé dans la nuit !

6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	6	2	1	1	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	1	1	2	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	2	1	0	0	0	5	5	5	1	2	1	5	5	5	0	0	1	2	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	2	1	0	0	0	0	0	0	0	5	1	5	0	0	0	0	0	0	1	2	6	6	6	6
6	6	6	6	6	2	1	0	0	0	0	3	3	0	0	0	5	0	0	0	3	3	0	0	0	1	2	6	6	6
6	6	6	6	6	2	1	0	0	0	3	1	1	3	0	0	0	0	0	3	1	1	3	0	0	1	2	6	6	6
6	6	6	6	6	2	1	0	0	3	1	0	1	1	3	0	0	0	3	1	0	1	1	3	0	1	2	6	6	6
6	6	6	6	6	2	1	0	0	3	1	1	1	1	3	0	0	0	3	1	1	1	1	3	0	1	2	6	6	6
6	6	6	6	6	5	1	0	0	0	3	1	1	3	0	0	0	0	0	3	1	1	3	0	0	1	2	6	6	6
6	6	6	6	6	5	1	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	2	6	6	6
6	6	6	6	6	6	5	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	2	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	1	5	5	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	5	1	1	0	0	0	0	0	4	4	4	0	0	0	0	0	1	5	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	1	3	2	2	1	1	0	0	0	0	4	0	0	0	0	1	1	5	5	1	6	6	6	6
6	6	6	6	6	1	3	2	2	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	5	5	1	6	6	6	6
6	6	6	6	6	1	2	2	3	2	3	3	3	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	2	3	1	6	6	6
6	6	6	6	1	3	3	2	2	3	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	1	6	6	6
6	6	6	6	1	2	2	3	2	2	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	2	3	1	6	6	6
6	6	6	1	3	3	2	3	3	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	3	2	1	6	6	6
6	6	6	1	3	2	3	2	2	3	3	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	1	3	2	1	6	6	6
6	6	6	1	2	2	3	2	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	6	6	6	6
6	6	6	1	2	2	2	2	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	3	2	1	6	6	6	6
6	6	6	1	2	2	2	2	2	1	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	1	2	1	6	6	6	6	6
6	6	6	6	1	2	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	1	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	6	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	1	1	6	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1	6	6	6	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	6	6	1	1	5	5	1	1	1	1	1	5	1	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	3	3	3	3	1	5	1	5	1	3	1	5	1	5	1	3	3	3	6	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	3	3	3	3	3	3	1	3	1	3	3	3	1	3	1	3	3	3	3	3	6	6	6	6	6
6	6	6	6	6	6	6	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	6	6	6	6	6	6	6

noir	gris	brun
1	2	3
rose	**beige**	**blanc**
4	5	0

vert foncé

6



Tu trouveras les solutions des jeux en bas de la page 19.

Des vestiges **sous la forêt**

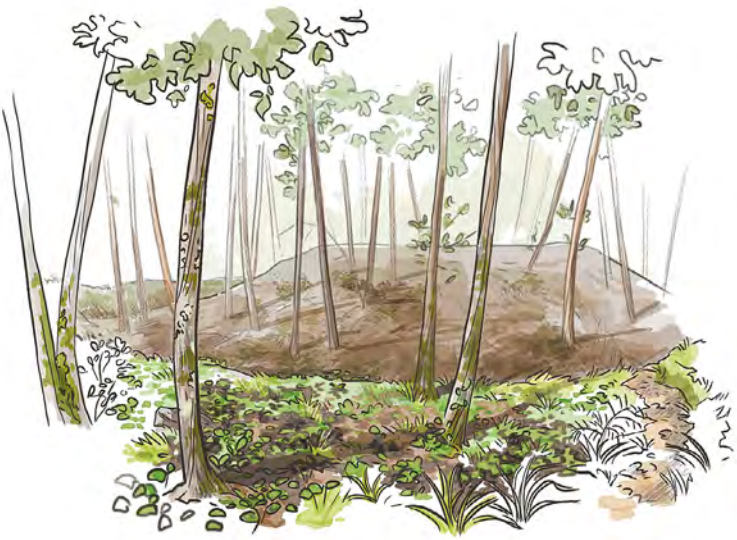


Tumulus : le coffre funéraire, anciennement fouillé, est inclus dans un tertre de pierre, limité à sa périphérie par une couronne de dalles verticales.

Les forêts anciennes du Parc national de forêts abritent de nombreuses traces des civilisations passées. Certains vestiges sont même encore méconnus… Pourquoi ? Où les trouver ? Que faire si vous en découvrez ?

Lors de vos balades en forêt, vous avez très certainement déjà remarqué des tas de pierres, de terre ou encore des trous dans le sol… Saviez-vous qu'il peut s'agir de vestiges archéologiques ? Les forêts du Parc national de forêts en regorgent ! Certains vestiges bien conservés par les forêts luxuriantes du territoire peuvent encore s'observer aujourd'hui.

C'est pourquoi l'on retrouve des pierres levées, par exemple, qui pouvaient délimiter une seigneurie. Les gros tas de terre circulaires et entourés d'un fossé peuvent, quant à eux, indiquer l'emplacement d'un ancien château fort. « Les premiers châteaux forts étaient construits en bois et sur des mottes de terre artificielles ceinturées d'un fossé », explique Yves Pautrat, archéologue. Les tas de terre, ou de pierres, peuvent parfois être des sortes de cimetières. « Ce sont des tumulus, précise Yves Pautrat. Ils recouvrent une ou plusieurs tombes qui datent de l'âge du bronze ou du fer. »



Motte défensive, témoignage d'un château.

Pour celles et ceux qui souhaitent reconnaître et comprendre les traces de l'occupation humaine ancienne sur le territoire, le Parc national de forêts a édité le guide « Des vestiges sous la forêt ». Yves Pautrat, qui en a rédigé le contenu, a listé 27 vestiges parmi les plus fréquents en forêt.

Mais, pour trouver de tels vestiges, où aller ? « Il faut se rendre dans les forêts ayant recouvert des lieux où l'humain a vécu, répond l'archéologue. Certaines plantes, comme les orties ou les pervenches, aiment bien les nitrates ou l'azote. Vous allez donc les retrouver là où il y a eu des habitats ou des champs, où l'on a apporté du fumier, par exemple. »

Si vous trouvez des vestiges méconnus, « il importe de les faire connaître ! », indique Yves Pautrat. Ils pourront ainsi être intégrés dans la carte archéologique régionale. Vous pouvez les signaler au Parc national de forêts ou au service régional de l'archéologie de la région concernée.

On ne touche à rien !

Si vous trouvez des vestiges archéologiques en forêt, vous pouvez les prendre en photo, les géolocaliser, mais surtout, ne touchez à rien ! Exhumer un objet de son contexte archéologique lui fait perdre la quasi-totalité de sa valeur historique. Par ailleurs, c'est totalement interdit par la loi. Selon l'article L. 542-1 du Code du patrimoine, toute fouille ou utilisation de détecteur de métaux sans autorisation préfectorale est strictement interdite.



Borne armoriée avec blason.



Borne avec un numéro de parcelle.

© Illustrations : Céline Barria

Jusqu'au 30 novembre 2026

Mission Hérisson

Le Hérisson d'Europe est menacé par de nombreux facteurs et se fait de plus en plus rare dans nos villes et villages. Vous habitez dans une commune adhérente du Parc national de forêts ? Alors, si vous souhaitez agir pour mieux le protéger, participez à notre action de mobilisation citoyenne ! Des passages à hérissons seront remis gracieusement aux 200 premiers volontaires inscrits. Pour participer, **contactez- nous par mail** à mobilisation-citoyenne@forets-parcnational.fr ou **par téléphone au 06 71 63 28 46** avant la fin de l'année 2026. Rendez-vous en page 13 de ce numéro pour en savoir plus.



Les animations de début 2027

2 février 2027

Journée mondiale des zones humides

Saviez-vous que le Parc national de forêts compte plus de 200 marais tufeux, soit la plus forte concentration en France, ainsi que plus de 1250 km de cours d'eau ?

Pour découvrir ces zones humides précieuses pour la biodiversité, rejoignez-nous à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, autour d'animations gratuites spécialement conçues pour l'occasion.

Rendez-vous très bientôt sur notre agenda en ligne pour découvrir le programme et en savoir plus : forets-parcnational.fr/agenda

21 mars 2027

Journée internationale des forêts

À l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée partout dans le monde le 21 mars, le Parc national de forêts proposera, tout au long des jours qui entourent cette date, de nombreuses animations gratuites pour faire découvrir l'univers forestier aux petits comme aux grands amoureux de nature. Parmi les temps forts, une journée sera consacrée à la truffe de Bourgogne, trésor rare de nos forêts, le 21 mars à Leuglay. D'autres animations viendront compléter le programme dans les jours précédant et suivant cette journée. Rendez-vous prochainement sur forets-parcnational.fr/agenda pour découvrir le programme et vous inscrire !



Inscrivez-vous à notre lettre d'information et recevez par email l'actualité du Parc national !

Pour vos cadeaux, pensez à la boutique du Parc national !

À l'approche des fêtes, ou simplement pour faire plaisir toute l'année, pensez aux cadeaux aux couleurs du Parc national de forêts !

T-shirts issus du commerce équitable, mugs, beaux livres, bijoux, vaisselle en bois, guides touristiques… Il y en a pour tous les goûts, pour petits et grands amoureux du territoire.

Retrouvez nos produits sur notre boutique en ligne ou chez nos partenaires, et faites (ou faites-vous !) plaisir tout en emportant un petit morceau du Parc national avec vous. Découvrez la boutique : boutique.forets-parcnational.fr



Retrouvez l'ensemble des événements et des animations du Parc national de forêts.

Solutions des jeux

Page 16, « **Le vestiaire du promeneur** » : Lucas (A) : 1, 2, 4, 6, 7, 8, 11, 13 – Camille (B) : 5, 9, 12, 14, 15, 17
Page 16, « **Vrai ou Faux ?** » : 1-Faux, 2-Vrai, 3-Faux, 4-Faux, 5-Faux
Page 17, « **Des expressions au poil !** » : 1-Biche, 2-Renard, 3-Fourmis, 4-Pie, 5-Vers
Page 17, « **Devine qui se cache ici ?** » : Une chouette effraie

Parc national de forêts

Des cadeaux qui ont du sens

**À offrir ou à s'offrir ! Livres, objets, souvenirs…
Découvrez les produits de la boutique
du Parc national de forêts.**



Et bien d'autres surprises sur :

www.boutique.forets-parcnational.fr

Vous n'avez pas encore souscrit à l'abonnement gratuit aux Échos des forêts et souhaitez le recevoir chez vous ?

Pour vous abonner, écrivez à echosdesforets@forets-parcnational.fr ou retournez le coupon ci-dessous en le renvoyant par voie postale.

Vos coordonnées

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

*** Avant le 1er mars 2027.**
Passée cette date, votre inscription ne pourra être prise en compte que pour le numéro suivant.

À retourner à l'adresse suivante :

**Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur
52210 ARC-EN-BARROIS**

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sont réservées à l'usage exclusif du magazine *Échos des forêts* et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par mail à echosdesforets@forets-parcnational.fr